

**CONSERVATOIRE,
ECOLE DES BEAUX-ARTS,
VICTOIRE 2,
ACTIONS PÉDAGOGIQUES,
SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS...**

Montpellier District: Cultures pour tous !



Former les artistes de demain

Le Conservatoire National de Région et l'Ecole des Beaux-Arts, établissements de formation artistique, sont placés sous la responsabilité du District de Montpellier depuis, respectivement, 1987 et 1989.

Plus de 1 000 élèves sont inscrits au Conservatoire National de Région de Montpellier District où 75 professeurs et intervenants assurent un enseignement de haut niveau dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre. Les disciplines enseignées, regroupées en départements pédagogiques, couvrent une très vaste palette d'expressions artistiques: instruments à vent, instruments à cordes, instruments polyphoniques, formation musicale (solfège, chant choral), pratiques collectives (orchestres, ensembles instrumentaux), arts de la scène (art dramatique, chant, danse classique et contemporaine), érudition (culture musicale, analyse, écriture, composition...)... Depuis 1994, le Conservatoire dispose également d'une classe de composition et d'informatique musicale, conçue en collaboration avec l'IRCAM - Institut de Recherche et de Coordination Acoustique - Musique -, dotée d'équipements informatiques spécifiques de très haut niveau: ordinateurs, logiciels musicaux, matériel numérique... Les pratiques collectives ont été fortement développées au sein du Conservatoire pour permettre aux étudiants de se confronter aux situations qu'ils rencontreront dans leur vie de professionnels. C'est ainsi que l'Orchestre Session du Conservatoire, créé en 1991, se produit régulièrement et donne aux élèves une expérience concrète de la scène. Par ailleurs, l'enseignement assuré par le Conservatoire est aussi ouvert sur l'extérieur grâce notamment, à l'organisation régulière de "master classes" animées par de prestigieux professeurs.

L'Ecole des Beaux-Arts de Montpellier District, tout comme le Conservatoire, développe un enseignement qui allie tradition et nouvelles technologies. Près de 180 élèves y sont inscrits et y pratiquent tant les disciplines dites académiques - peinture, sculpture, dessin, moulage, modelage... - que celles faisant appel aux nouvelles technologies. Des structures pédagogiques innovantes ont d'ailleurs été développées ces dernières années, permettant à l'Ecole des Beaux-Arts de se doter d'un véritable pôle dédié aux nouvelles technologies: infographie 3 D, son numérique, vidéo, animation, photographie analogique et numérique, arts graphiques analogiques et numériques, reprographie... Par ailleurs, les étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts de

Montpellier District ont aussi l'occasion de participer régulièrement à de nombreuses créations ou réalisations développées au sein même de l'Ecole ou avec ses partenaires. Cette extériorisation des productions de l'Ecole des Beaux-Arts permet d'une part aux étudiants d'enrichir et de diversifier leur formation et leur expérience et, d'autre part, confère à l'Ecole une nouvelle dimension faite d'échanges avec son environnement. C'est dans le cadre de ces participations que l'Ecole des Beaux-Arts de Montpellier District s'est distinguée, récemment, grâce aux créations réalisées par deux étudiantes, Nathalie Le Gall et Véronique Solsona, lauréates respectivement des concours organisés pour l'affiche officielle de la Coupe du Monde de Football France 98 et pour l'affiche de Montpellier, ville site de France 98. Chacun peut aussi profiter, en ce moment, des créations réalisées par Nathalie Le Gall qui ornent les rues de Montpellier à l'occasion de la Coupe du Monde. Enfin, sur le plan des résultats aux examens, le "palmarès" 1998 de l'Ecole des Beaux-Arts de Montpellier District confirme la qualité de la formation délivrée puisque, sur 25 candidats présentés pour le Diplôme National d'Arts Plastiques, 23 ont été reçus dont 3 avec les félicitations du jury et 6 avec mention.

Promouvoir les musiques actuelles

Victoire 2 a fêté pendant l'hiver ses 10 ans d'existence. Située dans les locaux du Domaine du Mas de Grille à Saint-Jean-de-Védas, à côté de l'Ecolothèque, cette salle créée en 1987 par le District est à la fois un lieu de concerts, avec une salle de 750 places, et un lieu de répétition, avec 3 studios équipés utilisés par de nombreux groupes locaux. Gérée par l'association Stand'Art, subventionnée par le District, Victoire 2 programme plus de 50 concerts par an et 70 groupes ou musiciens locaux y répètent régulièrement. A la disposition des musiciens, Victoire 2 est aussi un centre d'information du rock, correspondant régional du centre national d'information et de ressources des musiques actuelles. Victoire 2 joue également un rôle très important pour la promotion des groupes locaux par son statut d'antenne régionale du Printemps de Bourges. Enfin, preuve de son efficacité, Victoire 2 a été choisie par la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour la création d'un pôle régional des musiques actuelles qui a pour objectifs le développement de l'information et de la formation, la mise au point d'un réseau régional de diffusion et le soutien des jeunes artistes.

Soutenir la diffusion théâtrale

C'est pour soutenir la diffusion des spectacles créés par des compagnies professionnelles locales que le District a mis en place, en 1995, un fonds d'aide à la diffusion théâtrale. Ce fonds, doté d'une somme de 400 000 francs par an, est géré par une commission - composée notamment de professionnels du théâtre et d'élus du District - qui est chargée de sélectionner les spectacles bénéficiant d'une aide. Parmi les nombreuses compagnies qui ont déjà bénéficié du fonds d'aide à la diffusion théâtrale, on peut notamment citer Théâtre au Présent, le TOM, Faux Magnifico, l'Atelier de Recherches Théâtrales, Marie-Paule B et Philippe Goudard, la Compagnie Aligator, la Compagnie Abattoir, Théâtre en L.R... Depuis 1995, plus de 50 compagnies ont ainsi été soutenues par le District et plus de 250 représentations ont pu avoir lieu grâce à son fonds d'aide à la diffusion théâtrale.

Soutenir les manifestations et les animations culturelles

Le District apporte son soutien, depuis de nombreuses années, aux associations culturelles ainsi qu'aux manifestations et qu'aux structures spécialisées des communes membres: MJC de Clapiers et de Castelnau-le-Lez, Festival du Cinéma d'Animation et association Aldebaran à Baillargues... Il subventionne aussi les grands festivals internationaux tels que le Festival International Montpellier Danse, le Festival de Radio France et Montpellier Languedoc-Roussillon, le Festival International de Cinéma Méditerranéen et soutient également les grandes institutions culturelles de l'agglomération telles que les Opéras de Montpellier, l'Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, le Théâtre des Treize Vents, le Chai du Terral ou le Centre Chorégraphique National de Montpellier Languedoc-Roussillon.

Faire découvrir la musique, le cinéma et le théâtre aux enfants

Depuis 1990, plus de 12 000 enfants des écoles du District sont invités à assister, chaque année, à des concerts éducatifs qui se déroulent au Corum. Des concerts qui constituent, pour beaucoup d'enfants, une véritable découverte de la musique classique, des instruments et des musiciens ou des compositeurs. Grâce à un partenariat avec l'Education Nationale, ces manifestations sont aussi l'occasion d'effectuer un travail d'approche de la musique, en classe, avec les instituteurs. Parmi les autres initiatives destinées aux plus jeunes, on peut aussi rappeler, cette fois dans le domaine du septième art, que depuis 1996 plus de 1 000 enfants des écoles du District sont invités chaque année à des projections du Festival Jeune Public du Cinéma Méditerranéen. Enfin, le District de Montpellier soutient également le Théâtre des Treize Vents, particulièrement pour le développement d'actions à destination des enfants. L'année 1998 aura été marquée, dans ce domaine, par la première édition, à Montpellier, du festival Enfantillages créé par Jean-Claude Fall, Directeur du Théâtre des Treize Vents. 2 200 enfants ont pu y participer dans le cadre des séances spécialement organisées pour les scolaires.

Georges Frêche

Député-Maire de Montpellier,
Président de Montpellier District.